

Les conservateurs au pouvoir favorisés des élections législatives du 8 juin au Royaume-Uni

Corinne Deloy

Analyse

Le 18 avril dernier, la Première ministre britannique Theresa May (Parti conservateur,) a pris tout le monde par surprise en annonçant l'organisation d'élections législatives anticipées (de 3 ans) pour le 8 juin prochain.

La chef du gouvernement, qui a succédé à David Cameron au 10 Downing Street sans être passée par les urnes, souhaite renforcer sa majorité parlementaire à la veille du Brexit. En effet, selon le calendrier, le Royaume-Uni sortira officiellement de l'Union européenne en 2019. Plusieurs mesures impopulaires pourraient être prises avant et après cette date, Theresa May a donc intérêt à éviter de devoir affronter les urnes à ce moment-là. « Je suis maintenant arrivée à la conclusion que le seul moyen de garantir la certitude et la stabilité pour les prochaines années est d'organiser ces élections anticipées pour obtenir votre soutien » a-t-elle déclaré.

Elle ne veut pas non plus risquer de faire l'objet d'un vote sanction aux élections législatives qui suivraient la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne qui, si les délais étaient respectés, se seraient tenues en 2020.

En outre, la situation actuelle est particulièrement favorable aux Tories qui bénéficient d'une avance très importante sur leurs adversaires travaillistes dans toutes les enquêtes d'opinion. A trois semaines des élections législatives, la victoire des conservateurs semble assurée. La seule question qui demeure est celle de l'ampleur qu'aura celle-ci.

La dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut YouGov pour le journal The Sunday Times et publiée le 11 mai dernier crédite le Parti conservateur de 49% des suffrages devant le Parti travailliste, 31% ; les Libéraux-Démocrates (Lib-Dem), 9% et le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), 3%. Le Parti national écossais (SNP) recueillerait 5% des voix.

La lassitude des Britanniques, qui voteront le 8 juin prochain pour la 3e fois en 3 ans (après les élections législatives de mai 2015 et le référendum sur la sortie du pays de l'Union européenne le 23 juin 2016 (et 4e fois pour les Écossais qui se sont prononcés sur l'indépendance le 14 septembre 2014), constitue le seul danger qui pourrait assombrir le succès prévu des conservateurs. Cette menace était d'ailleurs celle brandie auparavant par la Première ministre lorsqu'elle écartait la possibilité de convoquer des élections législatives anticipées.

La décision du Parti national écossais (SNP) d'initier le processus vers un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Écosse a sans doute joué un rôle important dans la prise de décision de

Theresa May. Celle-ci sait en effet qu'elle ne pourra satisfaire à la fois les partisans d'un *Brexit* « dur » (c'est-à-dire qui conduirait à une sortie du Royaume-Uni du marché unique et de l'union douanière ainsi qu'à la fin de toute liberté de mouvement des travailleurs et des biens) et les Écossais. Ces derniers, favorables à l'Union européenne, pourraient en cas de *Brexit* dur choisir de voter pour la sortie du Royaume-Uni, bref pour l'indépendance lors d'un nouveau référendum. A l'inverse, un *Brexit* « doux » pourrait remettre en cause le soutien des plus radicaux des *Brexiters* à la chef du gouvernement sortante.

La désunion est l'autre danger qui guette le Royaume-Uni. En effet, si l'Angleterre a voté

majoritairement en faveur du *Brexit*, l'Écosse et l'Irlande du nord (Ulster) en revanche se sont prononcées pour le *Remain*. L'Ulster traverse une crise politique et n'a plus de gouvernement depuis 2 mois. Quant aux nationalistes écossais, s'ils réalisent un résultat élevé lors des élections législatives du 8 juin prochain, ils pourront s'en prévaloir pour organiser une nouvelle consultation populaire sur l'indépendance de l'Écosse. Glasgow rêve d'une solution à la danoise mais dans le royaume scandinave, la région qui n'appartient pas à l'Union européenne, le Groenland, est une partie minoritaire du pays. Dans le cas de l'Écosse, la situation serait inversée et est donc moins facilement envisageable.

La Chambre des Communes, chambre basse du parlement britannique où le Parti conservateur dispose d'une majorité de 16 sièges avec ses alliés du Parti unioniste démocrate (DUP) et du Parti unioniste (UUP) d'Irlande du Nord, a été dissoute le 3 mai par 522 voix, contre 13 et une centaine d'abstentions.

Vers une victoire écrasante des Tories ?

La Première ministre sortante Theresa May veut donc à travers ce scrutin législatif à la fois asseoir sa légitimité dans le pays, dans son propre parti et face à ses partenaires européens et renforcer son autorité personnelle. Elle souhaite également écarter définitivement tout espoir de retour en arrière, de voir un deuxième référendum organisé sur la sortie de Londres de l'Union européenne. Pour ce faire, elle compte bien profiter des divisions existant au sein du Parti travailliste et de la position exceptionnelle qui, selon les enquêtes d'opinion, est celle des conservateurs. Des sondages qui ont été confirmés par les urnes le 4 mai dernier puisque les Tories ont recueilli 38% des suffrages aux élections locales partielles (la meilleure performance d'un parti au pouvoir depuis 40 ans), devançant les travaillistes (28%) et les Libéraux-Démocrates (18%). Le Labour a essuyé de lourdes pertes en perdant 10 conseils municipaux (sur 37) en Angleterre, 3 sur 7 au Pays de Galles et 3 sur 3

en Écosse où les conservateurs ont remporté 164 sièges de conseillers municipaux supplémentaires, le Labour en a perdu 133. Le parti de Jeremy Corbyn a également perdu la mairie de Glasgow, fief travailliste depuis des décennies.

« Theresa May présente les élections législatives du 8 juin prochain comme un nouveau référendum sur le Brexit. Son parti est divisé sur la question du Brexit mais les travaillistes le sont plus encore et risquent d'avoir du mal à présenter une position alternative » a souligné John Curtice, professeur de science politique de l'université de Strathclyde en Écosse. Le scrutin portera en effet sur ce sujet plus que sur tout autre de politique intérieure. Le 29 mars dernier, l'ambassadeur britannique auprès de l'Union européenne a remis au président du Conseil européen Donald Tusk la lettre qui déclenche officiellement l'article 50 et le processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Une large victoire dans les urnes pourrait permettre à Theresa May de négocier en position de force face aux Européens, mais également au sein de son propre parti, sans être dépendante de l'aile la plus radicale des conservateurs et sans craindre les conséquences d'un accord qui ne donnerait pas satisfaction aux partisans d'un Brexit dur. « Chaque vote pour les Tories me rendra plus forte lorsque je négocierai à Bruxelles avec les Premiers ministres, les présidents et les chanceliers de l'Union européenne » répète la chef du gouvernement.

« Les électeurs ont le choix entre un gouvernement qui a apporté de la stabilité et une direction ferme et qui agit dans l'intérêt national ou un gouvernement de coalition, faible, dirigé par Jeremy Corbyn, soutenu par des Libéraux-démocrates, qui souhaitent rouvrir les divisions apparues lors du référendum du 23 juin dernier, et les nationalistes écossais emmenés par Nicola Sturgeon » a-t-elle ajouté.

Theresa May souhaite également pouvoir s'appuyer sur la majorité la plus large possible pour mener à bien ses réformes pour le pays. Elle vise une avance de 140 sièges à la Chambre des Communes.

Le 18 juillet dernier, lors de sa prise de pouvoir, la Première ministre avait tenu un discours très social qui tranchait avec les propos de son prédécesseur au 10 Downing Street, David Cameron. Elle souhaite un Etat protecteur et social. Pour l'heure, elle veut reporter l'objectif d'équilibre budgétaire à 2020 et augmenter le budget alloué aux forces armées britanniques (l'OTAN impose que 2% du PIB soit consacré au budget de la défense).

Theresa May souhaite faire baisser l'immigration au Royaume-Uni.

Labour : quel avenir pour Jeremy Corbyn ?

Le dirigeant travailliste Jeremy Corbyn aborde les élections législatives en mauvaise position. Seuls 15 % des Britanniques (et moins d'un tiers des électeurs travaillistes, 30%) estiment qu'il ferait un meilleur Premier ministre que Theresa May. Le parti d'opposition aurait d'ailleurs pu empêcher la tenue de ce scrutin puisque la décision de la Première ministre devait absolument être acceptée par la majorité des 2/3 de la Chambre des Communes pour être validée.

Après le référendum du 23 juin dernier sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, une douzaine de ministres travaillistes ont démissionné du cabinet fantôme dirigé par Jeremy Corbyn. Le dirigeant travailliste a également été contesté par les 3/4 des députés du parti qui l'ont désavoué en votant une motion de défiance par 172 voix (40 contre). Quelques semaines plus tard, le 24 septembre, il a cependant été réélu à la tête du Labour face à Owen Smith avec 61% des suffrages, soit + 2 points par rapport à sa première élection le 12 septembre 2015.

Enfin, au début de cette année, 3 ministres du cabinet fantôme ont de nouveau démissionné de cette instance après que le parti eut signé la loi notifiant la mise en place du *Brexit*. 47 députés travaillistes ont voté contre celle-ci et environ 7 000 membres du Parti travailliste ont également démissionné pour protester contre la position du Labour sur le sujet.

On a beaucoup reproché à Jeremy Corbyn d'avoir mené une campagne quelque peu ambiguë et peu convaincue pour le référendum du 23 juin dernier. Opposé à l'adhésion de son pays à l'Union européenne en 1975, au traité de Maastricht en 1992, au traité établissant une Constitution pour l'Europe en 2005 et au traité de Lisbonne en 2009, le dirigeant du Labour, échaudé par la campagne conjointe qu'il avait faite avec les conservateurs lors du référendum sur l'indépendance de l'Ecosse l'année précédente, avait défendu le *Remain* sans grand enthousiasme.

Par la suite, il a veillé à ne pas s'opposer à la partie – importante (un tiers des sympathisants travaillistes ont voté pour le *Brexit* selon les enquêtes d'opinion) de ses sympathisants – qui étaient favorables à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Le principal parti d'opposition se bat pour que Londres conserve les avantages qui découlent de son appartenance au Marché unique et pour une gestion des migrations conforme aux intérêts de l'économie britannique et des collectivités locales. Les travaillistes affirment qu'en cas de victoire le 8 juin, le parlement sera consulté sur l'accord qui aura été négocié sur la sortie de Londres de l'Union européenne et que les députés pourront par conséquent renvoyer le gouvernement à la table des négociations s'ils ne sont pas satisfaits du texte. « *Le Labour cherche à regagner du terrain en proposant une version plus douce du Brexit face à la position dure défendue par Theresa May. Cela peut séduire une partie des électeurs mais mettre l'économie devant l'immigration est un pari risqué* » a indiqué Simon Hix, politologue à la London School of Economics (LSE).

« *Je suis heureux d'avoir l'opportunité de pouvoir me présenter devant les Britanniques, de nous élever face à ce gouvernement et face à son programme économique raté qui a laissé le Service national de santé (NHS) dans l'ornière, appauvri nos écoles, dégradé le niveau de vie et laissé tant de gens dans l'incertitude. Nous voulons juste exposer nos arguments au peuple britannique, nous voulons une société qui s'occupe de tout le monde, une économie pour tous et un Brexit qui fonctionne pour tous* » a déclaré Jeremy Corbyn.

Élections législatives au Royaume-Uni

8 juin 2017

Le dirigeant travailliste accuse Theresa May de vouloir se servir du *Brexit* pour transformer le Royaume-Uni en un paradis fiscal pour certains et un pays des bas salaires pour d'autres. « *C'est l'establishment contre les gens* » a-t-il affirmé. Pour Jeremy Corbyn, la Première ministre sortante dirige un parti de privilégiés qui veut offrir des déductions fiscales aux grosses entreprises et aux plus riches en coupant dans les dépenses sociales et en désignant les immigrés et les bénéficiaires de l'aide sociale à la vindicte populaire.

Le Labour présente un programme très à gauche qui se veut le représentant du socialisme du XXI^e siècle et qui met l'accent sur la défense des services publics menacés par la politique d'austérité budgétaire que mènent, selon lui, les conservateurs depuis 7 ans.

Le Parti travailliste veut augmenter le salaire minimum, instaurer la gratuité de l'école élémentaire, construire un million de logements sociaux, renationaliser les transports ferroviaires, instaurer un service national de l'éducation qui durerait tout au long de la vie éducation, revaloriser les bourses étudiantes et les pensions de retraites et réformer en profondeur le Service national de santé. « *Nous ne permettrons plus à ceux d'en haut de vivre aux dépens de tous ceux qui s'échinent avec des contrats à zéro heure ou qui sont contraints de faire des sacrifices pour rembourser leurs prêts ou pour payer leur loyer* » a déclaré Jeremy Corbyn.

Les autres partis

Fervents partisans du *Remain*, les Libéraux-Démocrates ont longtemps milité pour l'organisation d'un nouveau référendum, une promesse qu'ils ont abandonnée pour se concentrer sur la lutte en faveur d'un *Brexit* doux. Leur dirigeant Tim Farron a appelé les pro-Européens à saisir l'opportunité que représentent les élections législatives « *pour changer de direction et éviter le désastre d'un Brexit dur, qui entraînerait une sortie de Londres du marché unique* ». Les Libéraux-Démocrates espèrent obtenir entre 20 et 30 sièges à la Chambre des Communes le 8 juin.

De son côté, le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) a quasiment perdu sa raison d'être et connaît quelques difficultés à élaborer un nouveau programme après la victoire du *Brexit* le 23 juin dernier. En outre, le parti est miné par ses divisions internes et se retrouve dépourvu de son dirigeant historique (Nigel Farage a quitté la tête du parti en novembre 2016 ; le 20 avril dernier, il a annoncé qu'il ne serait pas candidat aux élections législatives) et d'élus capables de la représenter après que son nouveau leader Paul Nuttall a été défait par un candidat travailliste en février dernier dans une élection législative partielle à Stoke-on-Trent, ville qui avait pourtant été celle qui avait le plus fortement voté en faveur de la sortie du Royaume-Uni parmi les 30 plus importantes municipalités du pays. Par ailleurs, son unique député Douglas Carswell, élu de la circonscription de Clacton-on-Sea (Essex), a quitté le parti en mars dernier pour rejoindre son ancien parti des Tories.

« *L'UKIP est en plein désordre. Il se cherche un autre programme et ne veut pas simplement faire pression sur la Première ministre Theresa May mais concrètement, il n'a rien d'autre à proposer qu'un Brexit dur* » a indiqué Brian Klaas, professeur de science politique à la London School of Economics. Il pèsera cependant sur les élections car son recul dans les urnes pourrait permettre aux conservateurs de remporter la majorité absolue au Pays de Galles pour la première fois depuis plus d'un siècle. En effet, si les électeurs du parti de Paul Nuttall venaient à l'origine du Parti travailliste, ils sont désormais nombreux à se rabattre sur le Parti conservateur, notamment dans la partie Nord de l'Angleterre.

Le système politique britannique

Le Parlement britannique comprend deux Chambres : la Chambre des Communes et la Chambre des Lords. Les députés de la Chambre des Communes sont élus pour 5 ans. Longtemps, la durée de la législature n'a pas été fixée et le Premier ministre pouvait décider à tout moment de convoquer ses compatriotes aux urnes. Depuis 2011 et le Fixed-term Parliaments Act, les élections législatives (lorsqu'elles ne sont pas anticipées) ont lieu le premier jeudi de mai de la quatrième année qui suit le précédent scrutin.

La Chambre des communes est automatiquement dissoute 25 jours avant cette date.

Pour les élections législatives, le Royaume Uni est divisé en 650 circonscriptions (*constituencies*) : 529 en Angleterre, 59 en Ecosse, 40 au Pays de Galles et 18 en Irlande du Nord. Le Parliamentary Voting System and Constituencies Act de 2011 prévoyait un redécoupage électoral et la baisse du nombre de députés de 650 à 600. La loi ayant été amendée en 2013, le redécoupage des circonscriptions n'interviendra qu'en 2018. Le vote a lieu au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Baptisé *First past the post* (le premier qui arrive au poteau) en référence au langage des courses hippiques, ce système privilégie le candidat arrivé en tête du scrutin, que celui-ci ait recueilli 80% ou 30% des suffrages. Ce système est fatal aux « petits » partis qui ne peuvent espérer obtenir un siège que si leurs suffrages sont géographiquement concentrés, comme le sont ceux des partis régionalistes (écossais, gallois ou nord-irlandais) qui parviennent à obtenir des députés.

Toute personne âgée de 18 ans peut être candidate au scrutin législatif à l'exception des membres du clergé des églises d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande du Nord et de l'église catholique romaine, de certains hauts fonctionnaires, des soldats, des policiers de carrière, des juges et officiers judiciaires et enfin des ambassadeurs. Les listes de candidats doivent être soutenues par au moins 10 électeurs. Elles doivent verser une caution de 500 £ (595 €) par circonscription.

11 partis politiques ont obtenu des représentants à la Chambre des Communes à l'issue des précédentes élections législatives du 7 mai 2015 :

- le Parti conservateur (Conservative), parti créé au XIXe siècle et dirigé depuis décembre 2005 par la Première ministre sortante Theresa May, compte 331 députés ;
- le Parti travailliste (Labour), fondé en 1900 et dirigé par Jeremy Corbyn, possède 232 sièges ;
- le Parti national écossais (SNP), parti indépendantiste dirigé par Nicola Sturgeon, compte 56 députés ;

- les Libéraux-démocrates (LibDem), créés en 1988 et dirigés par Tim Farron, possèdent 8 élus ;
- le Parti démocratique d'Ulster (DUP), parti protestant unioniste qui défend les intérêts de la communauté protestante en Irlande du Nord, favorable au maintien de la région dans le Royaume-Uni, emmené par Arlene Foster, compte 8 sièges ;
- Sinn Fein (SF), parti républicain et nationaliste irlandais conduit par Gerry Adams, possède 4 élus ;
- le Plaid Cymru (PC), parti régionaliste gallois dirigé par Leanne Wood, compte 3 sièges ;
- le Parti travailliste et social-démocrate (SDLP), parti catholique d'Irlande du Nord emmené par Colum Eastwood, possède 3 élus ;
- le Parti unioniste (UUP), parti unioniste d'Irlande du Nord dirigé par Robin Swann, compte 2 sièges ;
- le Parti vert d'Angleterre et du Pays de Galles (G), parti écologiste conduit par Caroline Lucas et Jonathan Bartley, possède 1 député ;
- le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), qui militait pour le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, conduit par Paul Nuttall, compte 1 siège.

Deuxième Chambre du parlement britannique, la Chambre des Lords compte actuellement 813 membres (le chiffre est variable), dont 257 conservateurs et 207 travaillistes. Elle est composée de pairs à vie (*life peers*) ou de personnes anoblies pour services rendus à la nation – anciens élus de la Chambre des Communes, ex-hauts fonctionnaires, juges, industriels – ; de Lords héréditaires (les Lords héréditaires ont été supprimés par la réforme de 1999 mais 92 d'entre eux (choisis par leurs collègues et les groupes de la Chambre des Lords) ont été maintenus dans leurs fonctions à titre provisoire) et de 26 évêques de l'église anglicane. Chaque parti politique a le droit, chaque année, de proposer le nom de personnalités qu'il souhaite élever au rang de pairs à vie. Les Lords ne peuvent bloquer le vote d'une loi proposée par le gouvernement ou la Chambre des Communes mais simplement le retarder, ce qu'ils ne font toutefois que très rarement.

Rappel des résultats des élections législatives du 7 mai 2015 au Royaume-Uni

Participation : 66,10%

Partis politiques	Nombre de voix recueillies	Pourcentage des suffrages exprimés	Nombre de sièges
Parti conservateur (Conservative)	11 334 576	36,90	331
Parti travailliste (Labour)	9 347 304	30,40	232
Parti national écossais (SNP)	1 454 436	4,70	56
Libéraux-démocrates (LibDem)	2 415 862	7,90	8
Parti démocratique d'Ulster (DUP)	184 260	0,60	8
Sinn Fein (SF)	176 232	0,60	4
Plaid Cymru (PC)	181 704	0,60	3
Parti travailliste et social-démocrate (SDLP)	99 809	0,30	3
Parti unioniste (UUP)	114 935	0,40	2
Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP)	3 881 099	12,60	1
Parti vert d'Angleterre et du Pays de Galles (G)	1 157 613	3,80	1
Autres	343 850	1,20	1

Source : BBC <http://www.bbc.com/news/election/2015/results>

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.